

Madame la Conseillère  
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**lundi 28 novembre 2022 à 18h30 en la salle du Conseil**

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

**ORDRE DU JOUR**

**Séance publique**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE.-
2. DEUXIEME PILIER DE PENSION POUR LES AGENTS CONTRACTUELS. - ADOPTION DES DOCUMENTS PORTANT INSTAURATION DE LA PENSION COMPLEMENTAIRE EN FAVEUR DES MEMBRES DU PERSONNEL CONTRACTUEL ET DE DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'AG DU FONDS DE PENSION.- POUR DECISION.-
3. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES. - LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS INOCCUPES. - ACCORD RELATIF AUX MODALITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'ECHANGE DE DONNEES. - DEMANDE D'ADHESION D'ORES.- POUR DECISION.-
4. DONATION DU DEFIBRILLATEUR DU CENTRE THRIATHLON ET CONTRAT DE MAINTENANCE. - DECISION A PRENDRE.-
5. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- EMILE VANDERVELDE .- ABROGATION.- DECISION A PRENDRE.-
6. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE PAUL PASTUR, 16.- ABROGATION.- DECISION A PRENDRE.-
7. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE JULES MALTAUX, 31.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
8. PATRIMOINE COMMUNAL.- ACQUISITION ET RENOVATION DES TROTTOIRS ET DES SENTIERS SIS RUE JOUAY.- APPROBATION DU PROJET D'ACTE DU NOTAIRE HUSSON.- DECISION A PRENDRE.-
9. PATRIMOINE COMMUNAL.- TERRAINS COMMUNAUX SIS RUE DU BOIS ET RUE DU PUIT COMMUNAL.- CADASTRES SECTION A N°2T4 ET N°207K.- DEPLOIEMENT D'UN RESEAU DE FIBRE OPTIQUE PAR LA SOCIETE UNIFIBER NV/SA.- IMPLANTATION DE LOCAUX TECHNIQUES.- APPROBATION DU CONTRAT DE BAIL.- DECISION A PRENDRE.-
10. PATRIMOINE COMMUNAL.- VENTE DES PARCELLES COMMUNALES SITUEES EN ARRIERE ZONE DE LA RUE DE LA MONTAGNE CADASTREES SECTION A N°290V20 ET 290W20.- DECISION A PRENDRE.-

11. COMMUNE DE FARCIENNES.- ENERGIE.- IGRETEC.- PLAN EZ/CHARGE RELATIF AU DEPLOIEMENT DE BORNES DE CHARGEMENT ELECTRIQUE.- APPEL A INTERET.- DECISION A PRENDRE.-
12. ECLAIRAGE PUBLIC.- RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU SERVICE LUMIERE.- CHARTE ECLAIRAGE PUBLIC ORES ASSETS.- DECISION A PRENDRE.-
13. PATRIMOINE COMMUNAL.- ECOLE DE TRIATHLON QUALI'3 TEAM.- OCCUPATION PERMANENTE DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU WAINAGE.- RENOUELEMENT ANNEE 2023.- DECISION A PRENDRE.-
14. BATIMENTS COMMUNAUX.- MISES EN CONFORMITE ELECTRIQUE.- PHASE 1.- ADJUDICATAIRE DESIGNE DANS LE CADRE DU MARCHE ANNUEL.- ERREURS D'APPLICATION DU POURCENTAGE DE TVA.- DECISIONS A PRENDRE.-
15. BATIMENTS COMMUNAUX.- REMPLACEMENT DE LA CONDUITE ENTERREE DE LA MAISON COMMUNALE.- MARCHE DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
16. BATIMENTS COMMUNAUX.- RENOVATION DU 51 GRAND'PLACE.- DESIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET.- MARCHE DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
17. SERVICE TECHNIQUE CADRE DE VIE ET INFRASTRUCTURES.- ACQUISITION D'UN ENGIN DE LEVAGE D'OCCASION.- MARCHE DE FOURNITURES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
18. CIMETIERE DU CENTRE.- TERRE COMMUNE.- OPERATIONS D'EXHUMATIONS.- MARCHE DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
19. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.- REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DECHU DE SON MANDAT.- POUR DECISION.-
20. INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE (IMIO).- DISPOSITIONS PARTICULIERES - ANNEXE 06 BIS « MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE EN INGENIERIE SYSTEME ».- CONVENTION.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
21. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PRIMAIRE.- CAPITAL-PERIODES APPLICABLE AU 29 AOUT 2022.- AFFECTATION.- DECISION A PRENDRE.-
22. PLAN DE COHESION - ORGANISATION DU CONCOURS DE PHOTO "PRENDS-TOI EN PHOTO SUR LA GRAND' PLACE" - REGLEMENT DU CONCOURS - DECISION A PRENDRE.-
23. FINANCES COMMUNALES.- SITUATION DE CAISSE DU 2EME TRIMESTRE 2022.- PROCES VERBAL DE L'ECHEVIN VERIFICATEUR DE L'ENCAISSE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.-
24. CULTES.- FABRIQUE D'EGLISE ST FRANCOIS-XAVIER.- 1er AJUSTEMENT AU BUDGET 2022.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE D'APPROBATION.- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.-
25. CPAS.- 2ème AJUSTEMENT DU BUDGET 2022.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE.- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.-
26. FINANCES COMMUNALES.- EXERCICE 2023.- PROJET DE BUDGET ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE. APPROBATION.-
27. SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE POUR LA DIFFUSION DE LA TÉLÉVISION (BRUTELE).- DÉSIGNATION DE QUATRE DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.- DÉCISION A PRENDRE.-
28. SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE POUR LA DIFFUSION DE LA TÉLÉVISION (BRUTELE).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
29. SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE POUR LA DIFFUSION DE LA TÉLÉVISION (BRUTELE).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
30. ASBL GESTION DE LA COMMUNAUTE DU PAYS DE CHARLEROI.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- POUR INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAL.-
31. TIBI.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.- ORDRE DU JOUR. DECISION A PRENDRE.-

32. INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIÈRE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE (IMIO).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
33. ORES ASSETS.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
34. INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES (IGRETEC).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE .- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
35. INTERCOMMUNALE CENEO - SOCIETE COOPERATIVE.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
36. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

Par le Collège,  
Le Directeur général,

Jerry JOACHIM



Le Bourgmestre ,

Hugues BAYET